

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur –Fraternité-Justice

**Ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs**



**Projet d'appui à la décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires Productives MOUDOUN**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 15/MOUDOUN/2021**

**Recrutement d'un auditeur externe (firme) pour l'audit des états financiers de MOUDOUN pour les exercices 2021, 2022 et 2023**

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de MOUDOUN, publié le 23 octobre 2020.
2. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un don de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet d'appui à la décentralisation et aux Développement des Villes Intermédiaires Productives MOUDOUN et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat « **Audit des états financiers de MOUDOUN pour les exercices 2021, 2022 et 2023**».
3. L'objectif de l'audit financier et comptable des états financiers du projet MOUDOUN est de permettre à un auditeur externe d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chacun des exercices 2021 (Octobre 2020 au 31 décembre 2021), 2022 et 2023 et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

Pour plus de détails voir les termes de référence (TDR) détaillés de la mission ci-joints.

4. Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement. L'Audit sera réalisé par une équipe pluridisciplinaire constituée d'experts ayant une solide expérience dans les domaines de l'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par la Banque Mondiale. Elle comprendra Un chef de mission, expert-comptable, Un auditeur senior, Un Spécialiste en Passation des marchés et deux auditeurs assistants. **Le personnel ne sera pas évalué à cette étape de la procédure, donc les CV ne sont pas demandés.**

5. Le délai de réalisation de chaque audit est de huit semaines, non compris le délai de réaction de l'administration au rapport provisoire.
6. La Cellule de Coordination du Projet d'appui à la Décentralisation et au Développement des villes intermédiaires productives (CCP/MOUDOUN) invite les Consultants (Firmes) éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir un dossier présentant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les consultants peuvent s'associer, pour améliorer leurs qualifications.
7. Les critères de présélection porteront sur l'activité principale et les années d'expérience, l'expérience pertinente, les capacités techniques et managériales de la firme. Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base de la grille ci-après :
  - Capacité technique et managériale de la firme : 10 points
  - Expérience générale : 30 points
  - Expérience spécifique : 60 points
8. Un consultant (Firme) sera sélectionné suivant la méthode **Sélection au Moindre Coût- (SMC)**, en accord avec les procédures définies dans le **Règlement de Passation des marchés dans le cadre du financement de projets d'investissement par la Banque Mondiale, édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.**
9. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs IPF » de la Banque mondiale de juillet 2016 [ou insérer la date de l'édition applicable du Règlement de passation des marchés conformément à l'accord juridique] (« Règlements »), énonçant la politique de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêts.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de 9h à 16h GMT du lundi au jeudi et de 9h à 12 h le vendredi :

Hôt Nasser lot n°173 Ksar Ouest Téléphone : (222) 45 29 06 93 – Fax (222) 45 29 06 01

[ciais@moudoun.mr](mailto:ciais@moudoun.mr)- [www.moudoun.mr](http://www.moudoun.mr) BP 5150 Nouakchott, MAURITANIE

10. Le dossier doit être présenté en français et doit porter la mention « **Manifestation d'intérêt portant sur les « l'audit des états financiers de MOUDOUN pour les exercices 2021, 2022 et 2023»** et comprendra :
  - Une lettre de Manifestation d'intérêt ;
  - Une présentation de la firme y compris son organisation managériale
  - Une liste des expériences générales et spécifiques précisant la nature des activités réalisées ;
  - Les attestations de bonne fin délivrées par les clients et **toute expérience non attestée ne sera pas prise en considération** ; et
  - Un acte de groupement (conjoint et solidaire) le cas échéant.Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus ou transmises par voie électronique au plus tard le **07/12/2021 à 12h GMT.**

LE COORDONNATEUR DU PROJET

